

SECRET PROFESSIONNEL

Je soussigné(e)
m'engage par la présente et conformément au serment prêté devant la
Cour d'Appel de Colmar (Article 12-2 de la loi du 31 décembre 1971
modifiée) à ne divulguer à l'extérieur de l'ERAGE aucune des informations
qui viendraient à m'être confiées dans le cadre de la formation organisée
par l'Ecole.

Je m'engage en outre à ne prendre, en aucun cas, contact avec les parties
aux litiges dans les dossiers confiés pour solliciter de quelconques
informations.

Le non-respect de ces engagements est passible d'une sanction disciplinaire.

Fait à, le

Signature